

Extrait du Journal La Mée Châteaubriant

<http://journal-la-mee.fr/827-conseil-general-un-pean-dans-la.html>

Conseil Général : un PEAN dans la Riante Vallée

- Conseil Général, Conseil Régional - Conseil Général -



Date de mise en ligne : dimanche 1er novembre 2009

Description :

Un périmètre de protection autour du futur aéroport

Une base nautique à Abbaretz et une base de plein air à Vioreau

Journal La Mée Châteaubriant

Ecrit le 28 octobre 2009

Mardi 20 octobre 2009 à Riaillé, salle de la Riante Vallée : le Conseil Général de Loire-Atlantique tenait une session décentralisée : occasion pour des élus du coin d'aller voir comment ça se passe.

59 élus, rangés comme une salle de classe, en face du Président et des secrétaires qui notent les débats. Chaque élu a un micro. Un système de caméra et plusieurs écrans répartis dans la salle, permettent de voir la tête de ceux qui parlent. Le Président préside effectivement, l'atmosphère est sérieuse et détendue à la fois, ce qui n'exclut pas la fermeté des propos. Le public, nombreux (presque que des élus) a les moyens de suivre ce qui se passe.

Parmi les décisions :

– Officialisation de ce que le Conseil Général attribue pour la **réouverture de la ligne SNCF**

Nantes-Châteaubriant : 48,8 MEuros à Réseau Ferré de France et 3.5 MEuros à la SNCF Le Conseil Général, pour sa part assurera 0.23 MEuros en maîtrise d'ouvrage.

– Accompagnement et encouragement des initiatives pour la transmission et l'utilisation de la **langue bretonne** (ndlr : et pas de la langue gallo ? Dommage !)

– **Confirmation des mesures annoncées en ce qui concerne les « Contrats aidés »**, destinés aux personnes en RSA, avec soutien financier des employeurs.

Pean



Dessin de Eliby - 06 23 789 305

Une loi de février 2005 permet aux départements de délimiter des PPEAN (Périmètres de protection des Espaces Agricoles et Naturels péri-urbains) pour favoriser l'activité agricole et forestière et éviter l'étalement urbain et le mitage du territoire.

Le Conseil Général de Loire-Atlantique, attaché au projet d'aéroport de Notre Dame des Landes, refuse le développement d'un urbanisme désordonné autour de cet

aéroport.

Un PEAN a donc été défini, sur 19 300 ha (soit 20 fois la superficie de la zone aéro-portuaire).

Quelle agriculture ?

Préserver des terres agricoles, c'est bien, mais pour quelle agriculture ? Gilles Philippot est intervenu en souhaitant que le Conseil Général aide l'agriculture départementale « à élaborer des alternatives à la logique de restructuration qui s'annonce, et qui se traduira comme à chaque fois par la concentration des moyens de production et la diminution des actifs agricoles ». Selon une étude de l'Institut de l'Elevage, il y avait 150 000 fermes laitières en 1995, il n'en reste que 90 000 en 2009. Vers 30 000 seulement dans quelques années ?

« Une évolution de l'agriculture vers ce modèle déstabilisera les zones d'élevage et particulièrement le nord du Département où nous sommes aujourd'hui. On ne peut rien attendre d'une logique basée sur des tailles d'exploitations toujours plus grosses, celles-ci s'affranchissant des fonctions sociales et environnementales de l'agriculture » dit Gilles Philippot.

« Des modes alternatifs se font jour, capables de conforter une agriculture paysanne, une agriculture de territoire privilégiant l'humain et la qualité des produits, voilà le volet que notre département peut et doit développer en s'impliquant fortement dans la mise en place de filières qui tiennent de l'économie de proximité. On peut illustrer cette voie en faisant référence à la production bio ou à celle des produits locaux. De même la multiplication des réseaux de vente directe est aujourd'hui une réalité ».

Je connais ces hommes et ces femmes, du nord du Département et d'ailleurs, qui sont engagés dans ces voies innovantes, voies porteuses d'avenir et d'espoir ; ils ne recherchent pas une solidarité fondée sur une redistribution de l'argent public ; ils s'engagent dans des voies nouvelles pour vivre dignement de leur travail et de la vente de leurs produits tout en limitant les effets de leur activité sur l'environnement. » a-t-il poursuivi.

Un abattoir de proximité ?

Cette voie des marchés de proximité doit être renforcée si on veut maintenir un tissu social riche dans les campagnes et si l'on veut développer ou raffermir la nécessaire relation entre le producteur et le consommateur..

Gilles Philippot a donc cité « le projet d'un abattoir multi-espèces de proximité envisagé sur la Communauté de Communes de la Région de Nozay ». Le Président du Conseil Général lui a répondu que ce projet représente « un pari intéressant »

Base nautique à Abbaretz

Partisan des sports de pleine nature, le Département vient de s'engager dans deux projets, réalisables d'ici 2012 : une base de plein air à Joué-sur-Erdre (Vioreau) et une base nautique sur le site de la Mine à Abbaretz.

C'est en 2012 qu'une nouvelle base nautique devrait voir le jour à Abbaretz. Propriétaire du plan d'eau de la Mine d'Abbaretz, le Département souhaite y accueillir les usagers et pratiquants d'activités sportives (ski nautique, plongée, VTT...). Il prévoit la construction d'un bâtiment polyvalent et l'aménagement des espaces publics (voirie, stationnement...) avec accès handicapé et matériaux assez solides pour résister aux dégradations éventuelles.

Base de plein air à Vioreau



Dessin de Eliby - 06 23 789 305

La base de plein air à Joué-sur-Erdre s'étendra sur un terrain de 10 000 m² au nord du plan d'eau de Vioreau (site de La Boustière). Le Département va y construire une base pour des activités nautiques, de sports de pleine nature et de sensibilisation à l'environnement, accessible à un large public.

Le programme d'action comprend deux phases :

– l'aménagement d'une base nautique (sanitaires, douches, vestiaires, infirmerie, salles de stockage - catamarans, optimists... - remplaçant la base de voile vétuste que gère l'association « Nature Sport Vioreau » en lien avec le Conseil Général. Il y aura aussi : espace d'accueil et d'information, salles d'activités polyvalentes, bureaux, espace traiteur, station de VTT ; logement de fonction.

– la création d'un hébergement sous toile pour l'accueil d'une soixantaine d'enfants et la déconstruction-reconstruction d'un logement de fonction sur le site de l'ancien bâtiment.

Les Conseillers Généraux du coin sont intervenus en appui : Michel Ménard, Bernard Douaud, Gilles Philippot, Jean Massé. Ce dernier a proposé l'étude d'une piscine solaire à Vioreau. Par ailleurs il a été question de l'acquisition d'une bande de terrain facilitant l'accès aux piétons et aux cyclistes. Mais le groupement forestier se fait tirer l'oreille !

En fin de réunion Claude Naud a tenu à souligner le rôle de l'association Nature Sport Vioreau qui, malgré les difficultés, s'est attachée, depuis 1997 à faire découvrir, au plus grand nombre, le site de Vioreau et son environnement remarquable, par le biais de sports de pleine nature tels que : Voile, VTT, orientation...

Ecrit le 8 mai 2013

Vioreau en travaux



Propriétaire d'un site exceptionnel sur les rives du lac de Vioreau, le Département y a lancé la construction d'une nouvelle base de loisirs. Destinée à accueillir à des activités sportives de pleine nature : canoë, sports de voile, escalade, équitation, tir à l'arc, des actions de sensibilisation à l'environnement et activités scientifiques, astronomiques, artistiques... Cette base de loisirs verra le jour au printemps 2014.

Un bâtiment fonctionnel et accueillant, des salles pédagogiques, un mur d'escalade, une base nautique, tous les outils seront réunis pour faire de ce lieu un espace incontournable pour tous les scolaires et les jeunes du Département. Le Département finance la totalité des travaux de cette base de loisirs d'un montant de 3 millions d'euros.